

**DEMANDE D'ADMISSION EN TOUTE PETITE SECTION  
(ENFANT ÂGÉ DE MOINS DE 3 ANS)**

**ÉCOLE DE SECTEUR** : .....

**ÉCOLE SOUHAITÉE** : .....

**ENFANT**

Nom : ..... Prénom .....

Date de naissance : ...../...../ 2020 Mode de garde actuel : .....

**PARENTS :**

Père (ou tuteur légal) .....

Mère .....

Situation familiale.....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal.....

 Domicile : .....

 Portable : .....

 Travail : .....

@ E-mail : .....

**Autre(s) enfant(s) scolarisés en maternelle ou en élémentaire : OUI NON**

dans l'école : .....

Le .....

Signature des parents (ou du tuteur légal) :

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'accueil général de l'Hôtel de Ville en composant le numéro suivant : 01 34 33 44 00.

## DEMANDE D'ADMISSION EN TOUTE PETITE SECTION (ENFANT ÂGÉ DE MOINS DE 3 ANS)

### PROTECTION DES DONNEES

La commune a mis en place des formulaires de demande d'admission en Toutes petites section pour permettre à des enfants âgés de moins de trois ans résidant dans des quartiers d'Education Prioritaires à Cergy d'être scolarisés dans certaines écoles maternelles de Cergy (définies chaque année par l'Education Nationale ).

La base légale du traitement est l'obligation légale (cf. article 6.1.f du Règlement européen sur la protection des données).

Le maire est responsable du traitement des données.

Les informations sont recueillies via un formulaire papier, puis enregistrées dans des fichiers Excel.

Vos données personnelles sont enregistrées et conservées pendant 5 ans

- par la mairie, pour le formulaire papier et les justificatifs fournis dans le service pôle vie scolaire dans des classeurs qui sont fermés dans des armoires. Ensuite ces dossiers sont envoyés au service archivage
- Ces dossiers (formulaires et justificatifs) sont scannés via notre réseau où ils sont sauvegardés

Le traitement de ces données a pour finalité de permettre à votre (vos) enfant(s) d'être scolarisé(s) dans une école et de fréquenter uniquement les périscolaires du midi et les accueils de Loisirs des Mercredis et des vacances scolaires.

Les destinataires de ces données sont :

- Les membres de la commission de dérogation qui statuent sur les demandes
- les directeurs d'école et les services partenaires de la mairie exemple (Cergy Famille)

Vous pouvez accéder à vos données ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie postale : Madame Céline Poirier, Hôtel d'agglomération Parvis de la Préfecture, BP 80309 - 95027 Cergy-Pontoise Cedex ou par courriel [dpo@ceryy.fr](mailto:dpo@ceryy.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.